



RÉUNION PUBLIQUE DU LANCEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

TECHNOPOLE AGROLANDES – HAUT-MAUCO

5 FÉVRIER 2021



PUJO ARBOUTS
Territoire
Agrivoltaïsme

ETHICS
GROUP

GLHD
Cultivateur d'énergie



ÉCHANGE

IDENTIFIEZ VOUS AVEC VOTRE NOM/PRENOM



CONVIVIALITÉ

ACTIVEZ VOTRE CAMÉRA



BIENVEILLANCE

*GARDEZ VOS MICROS COUPÉS LORSQUE
VOUS NE PARLEZ PAS*



INTERVENIR

LEVEZ LA MAIN VIA L'OUTIL ZOOM

LES RÉGLES DU JEU

ETHICS
GROUP

DÉROULÉ DE LA RÉUNION PUBLIQUE

1. Enjeux du projet & parties prenantes
2. Caractéristiques du projet
3. Diagnostics & études en cours
4. Les concertations préalables (technique et volontaire)





Enjeux du projet & parties prenantes



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

ETHICS
GROUP

GLAD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

INTRODUCTION

Jean-Marc FABIOUS, Directeur Général GLHD
Représentant de la maîtrise d'ouvrage

« Un vrai projet de coopération »

« Une question de santé publique qui implique une réelle transformation culturelle de la part des exploitants »

« L'agrivoltaïsme : une solution d'agriculture novatrice, durable et sans subvention »

*« Un principe de solidarité qui ouvre la possibilité d'associer tous les exploitants
et toutes les communes du périmètre concerné aux retombées de ce projet de croissance verte »*

« Un nouvel espoir pour plusieurs générations »



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLHD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

GLHD : SPÉCIALISTE DE L'AGRIVOLTAÏSME

Green Lighthouse Développement, une société française implantée en région Nouvelle-Aquitaine à proximité de Bordeaux.

Une structure commune avec Green Investment Group (GIG), fond majeur des investissements dans les énergies renouvelables.

Un modèle économique exempt de subvention est développé, dans le but de produire une énergie vertueuse et accessible à tous.

L'agrivoltaïsme : système combinant, sur une même surface, une culture et des panneaux photovoltaïques, positionnés en hauteur et contrôlés en fonction des besoins physiologiques de la plante ou de l'élevage.

Le principe de fonctionnement permet :

- D'améliorer la production agricole en modifiant le climat au dessus des plantes*
- De produire de l'électricité propre, renouvelable et compétitive*

Plusieurs avantages pour les agriculteurs :

- *Diversifier les sources de revenu*
- *Favoriser le changement de pratiques et de cultures*
- *Réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement*
- *Limiter les risques naturels*
- *Pérenniser l'activité agricole sur les territoires*



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLHD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

UN PROJET DE TRANSITIONS : ENERGETIQUE, AGRICOLE, ALIMENTAIRE & ECOLOGIQUE

La figure de l'« énergiculteur »

- « Un nouvel équilibre entre production végétale alimentaire, production végétale énergétique et production animale »
- « L'usage énergétique des terres agricoles se présente comme un bon objet pour déployer des dispositifs de gouvernance citoyenne reposant sur la consultation et des débats citoyens »

PHOTOVOLTAÏQUE EN FRANCE

Objectif : atteindre 32 % d'électricité renouvelable dans le mix énergétique français en 2030

- ✓ La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) :
8,5 GW en 2018, 20,6 GW en 2023 et 35,6 à 44,5 GW en 2028
- ✓ Le Plan de libération des énergies renouvelables lancé en 2018:
démultiplier les projets photovoltaïques dans les territoires
- ✓ Le Plan d'action national en faveur des énergies renouvelables :
développer des filières d'industries d'excellence créatrices d'emploi



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLHD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

PUJO ARBOUS TERRITOIRE AGRIVOLTAÏSME (PATAV)

Jean-Michel LAMOTHE
Président de l'association PATAV
Représentants des porteurs du projet

« Un projet agricole à faire vivre toute une région : un nouvel équilibre entre nos exploitations et la collectivité »

« Mettre en œuvre une agriculture responsable pour les 40 prochaines années »

*« Vivre de notre métier tout en participant à l'amélioration de la qualité de l'eau potable
par l'adoption de nouvelles pratiques »*

*« Pérenniser nos entreprises agricoles, les transmettre aux prochaines générations
avec l'assurance d'un modèle économique viable. »*



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLHD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU

- Un acteur
Le SYDEC, syndicat de gestion des eaux
- Le contexte :
 - 2 captage prioritaires
 - 2 790 ha concernés par les aires d'alimentation de captage
 - une population de 20 300 habitants
- La contrainte réglementaire :
Évolution de la loi sur l'eau et des normes de potabilité sur l'eau distribuée
- La problématique : mauvaise qualité de l'eau brute avant traitement
 - ⇒ présence de pesticides et de leurs métabolites
 - ⇒ concentration des nitrates en évolution constante



PUJO ARBOUTS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire



OBJECTIFS

- ✓ Pour le SYDEC : retrouver des eaux naturelles de qualité d'ici à 10 ans
- ✓ Pour les agriculteurs : Assumer leur responsabilité et jouer un rôle dans l'amélioration de la ressource

GLAD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LA RÉFLEXION ENGAGÉE PAR PATAV

- **La rencontre entre l'opérateur technique et les agriculteurs**

En 2019, le choix d'un partenaire pour nous aider à développer le projet agrivoltaïque

Le partage de convictions, de valeurs et d'une même vision de ce projet de territoire

Un objectif commun : allier production d'énergie solaire et agriculture

- **35 agriculteurs créent l'association Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïsme**
- Une prise de conscience et une volonté collective d'agir
- Un conseil d'administration et un bureau de 9 membres
- Un enjeu commun : apporter une réponse à la problématique de l'eau
- **Une réflexion sur la mutualisation des solutions :**
 - ✓ La mutualisation des retombées de l'agrivoltaïsme
 - ✓ Les orientations en terme de productions
 - ✓ La mécanisation et le traitement (CUMA)
 - ✓ Les orientations en termes de commercialisation (création d'une marque, partenariat production, création de stockage, conditionnement, chargement, partenaires commerciaux)



PUJO ARBOUTS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire



Notre charte d'engagement

Rejoindre l'association Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïque (PATAV), c'est s'engager à mettre en œuvre des synergies réelles entre activité agricole et production d'énergie électrique en suivant 3 axes de réflexions permettant d'atteindre 12 objectifs et 1 finalité :

ÊTRE ACTEUR DU CHANGEMENT	METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, AGRICOLE ET ALIMENTAIRE	DEVENIR ÉNERGICULTEUR
☞ Agir face à l'urgence de la qualité de l'eau	☞ Produire de l'énergie verte	☞ Renforcer et pérenniser le modèle économique de son entreprise
☞ Remettre en question son modèle d'exploitation actuel	☞ Oser innover pour changer ses pratiques agricoles et fédérer autour de ce projet dans une logique de progrès.	☞ Être fier de concilier compétitivité et respect de l'environnement et de la biodiversité
☞ Réfléchir ensemble à des solutions	☞ Encourager le principe de solidarité à toutes les échelles	☞ Développer un écosystème porteur de valeurs pour ma filière et le territoire
☞ Être responsable sur les enjeux sociétaux et environnementaux	☞ Être attentif à l'évolution des attentes sociétales de plus en plus sensibles aux modes de production	☞ Créer une nouvelle solution d'agroécologie

GLAD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LES ENJEUX DU PROJET



Restaurer une eau de
qualité



Maintenir une activité agricole
dynamique



Créer de la valeur pour le
territoire



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLHD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

RESTAURER UNE EAU DE QUALITÉ

Yves Arrestat
Président CdC Villeneuve
Maire de Perquie
Membre du SYDEC

« L'intérêt commun de retrouver des eaux naturelles de qualité »

« Les aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujo-le-Plan (forage « Bordes ») et de Saint-Gein (forage les « Arbouts ») montrent des traces de produits phytosanitaires supérieures à la limite réglementaire »

« Un Plan d'Action Territorial (PAT) en cours d'élaboration »

« Maîtriser les coûts des mesures de traitement et éviter leur répercussion sur le prix de l'eau »



PUJO ARBOUTS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLHD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

MAINTENIR UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DYNAMIQUE

Pierre Lesparre
Directeur pôle territoire
Chambre d'agriculture

L'étude préalable agricole

Projet soumis à l'article L.112-1-3 du code rural et de la pêche maritime qui prévoit l'obligation de produire une étude préalable qui fera l'objet d'un avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestier (CDPENAF).

Objectifs de l'étude :

Réaliser une analyse de l'état initial de l'économie agricole des parcelles susceptibles d'accueillir le projet agrivoltaïque, en identifiant et mettant en avant les éléments suivants :

- L'assolement des AAC
- Les équipements en système d'irrigation et les volumes d'eau autorisés à la parcelle
- Les partenaires amont et aval pour toutes les filières agricoles
-



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLHD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

MAINTENIR UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DYNAMIQUE

Retour sur le travail terrain

- Les enquêtes se sont déroulées du 13 octobre au 19 novembre
- Tous les agriculteurs de l'association PATAV enquêtés
- Sur l'AAC, 1 306 hectares de parcelles agricoles étudiées sur 1 625 hectares

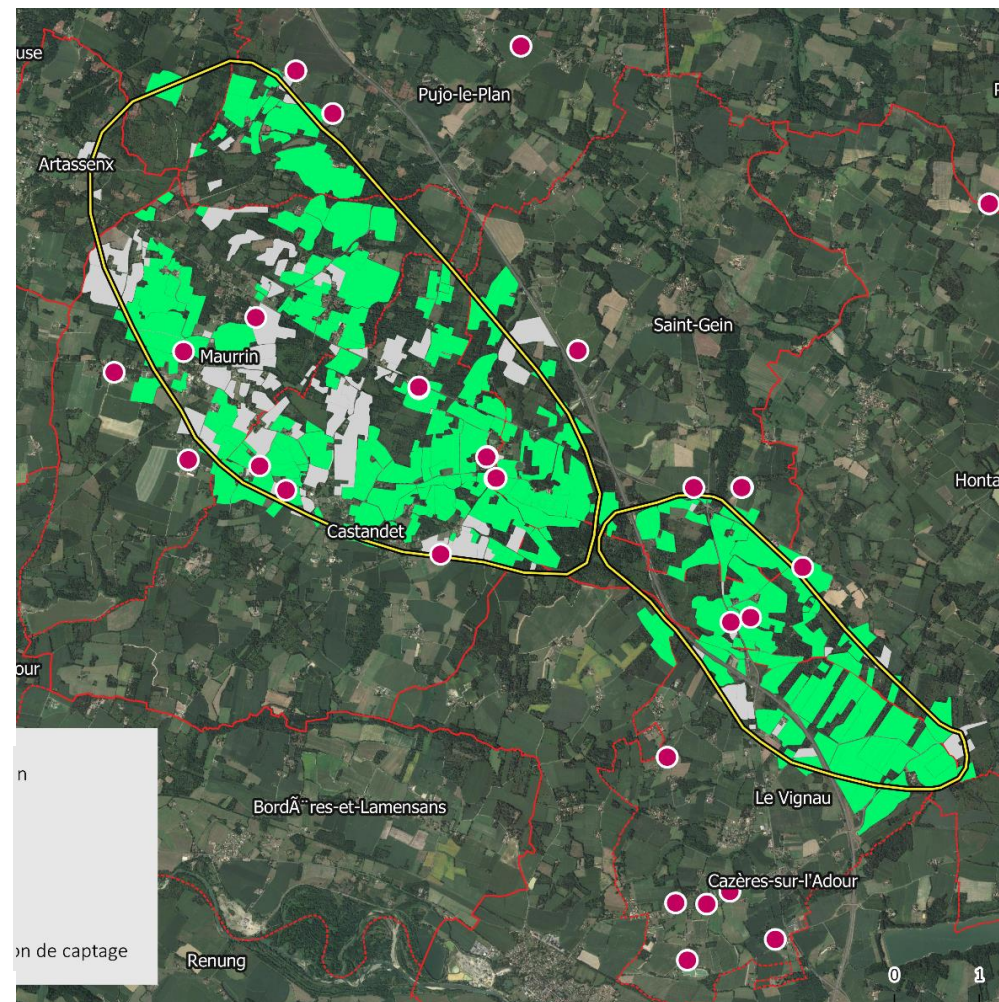
Soit 80 % du foncier agricole de la zone



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLAD
Cultivateur d'énergie



Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

MAINTENIR UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DYNAMIQUE

Jean-Michel Anaclet
Vice-président & responsable des
questions foncières
Chambre d'agriculture

L'accompagnement à l'innovation et à la transition agricole

« Assurer la viabilité économique des nouveaux projets agricoles »



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLHD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

MAINTENIR UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DYNAMIQUE

Jean-Michel LAMOTHE
Président de l'association PATAV
Représentants des porteurs du projet

- Une réflexion menée sur un nouveau modèle agricole
- De multiples filières compatibles avec l'agrivoltaïsme
 - Élevage : canards, volailles de chair, brebis des Pyrénées, cochons en liberté
 - Productions végétales : légumes (choux, patates douces..), arboriculture (kiwi, fruits rouges, vignes), plantes aromatiques, plantes médicinales

D'autres pistes à étudier avec les riverains

- Installation de maraîchers (par ex bio)
- Jardin éco-citoyens
- Apiculture (bleu blanc ruche)



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLAD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

CRÉER DE LA VALEUR POUR LE TERRITOIRE

Yves Arrestat
Président CdC Villeneuve
Maire de Perquie

UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENTS MULTIPLES

Une potentielle dynamique d'écosystème

La création d'emplois directs et indirects pour les phases de construction et de maintenance du parc solaire

Le développement d'une nouvelle dynamique (transformation des produits, circuit court, etc.)

Des retombées économiques



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLAD
Cultivateur d'énergie



*Prendre la parole en direct :
Levez la main dans l'onglet
« Participants » sur Zoom*



*Pour partager vos questions
en direct : Envoyez un SMS
au 07 62 63 89 65*

Questions/Réponses

Échanges avec les participants



Caractéristiques du projet



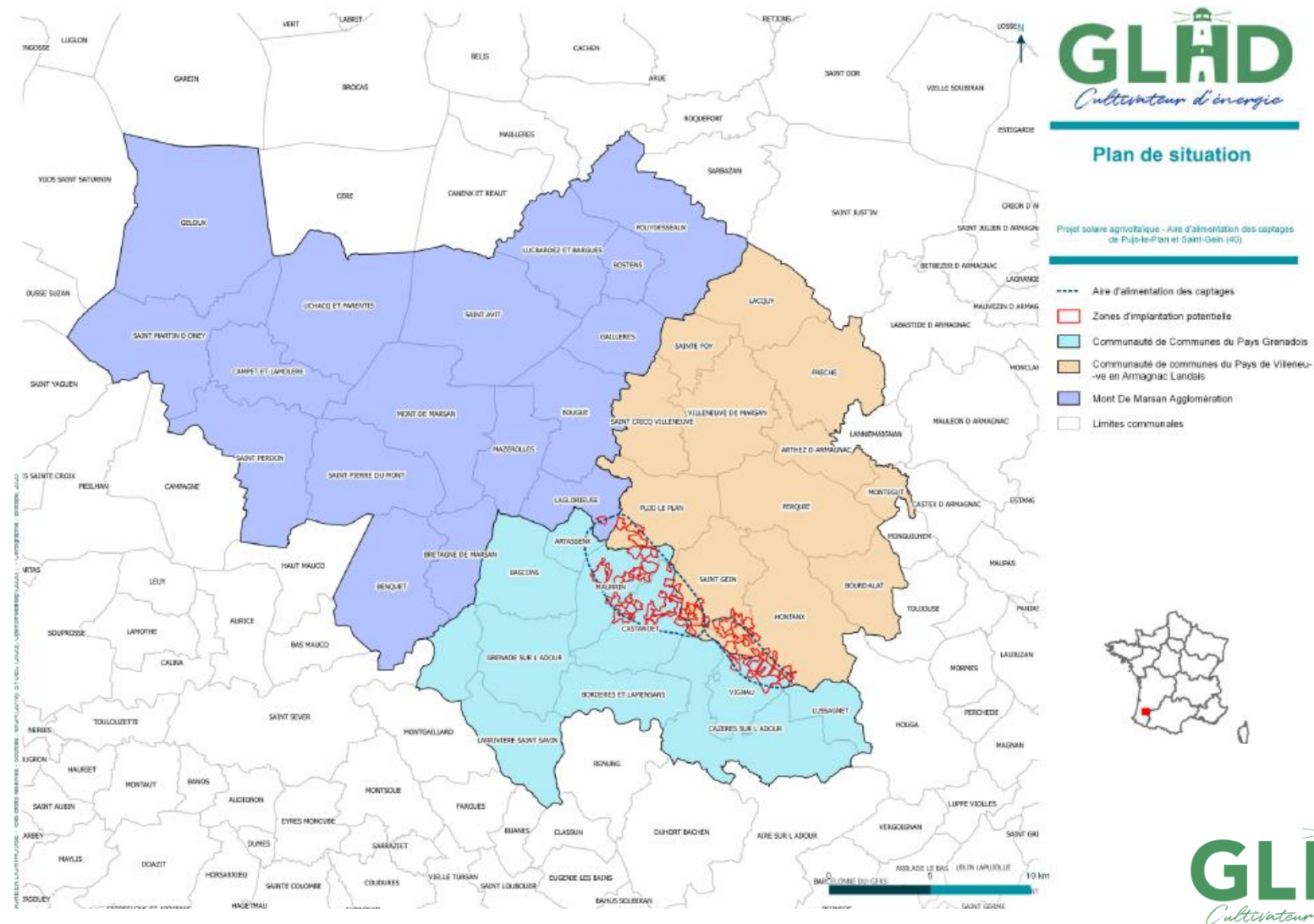
PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

ETHICS
GROUP

GLAD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LE PERIMETRE DU PROJET



PUJOL ARBOUTS
Territoire
Agrivoltaïsme

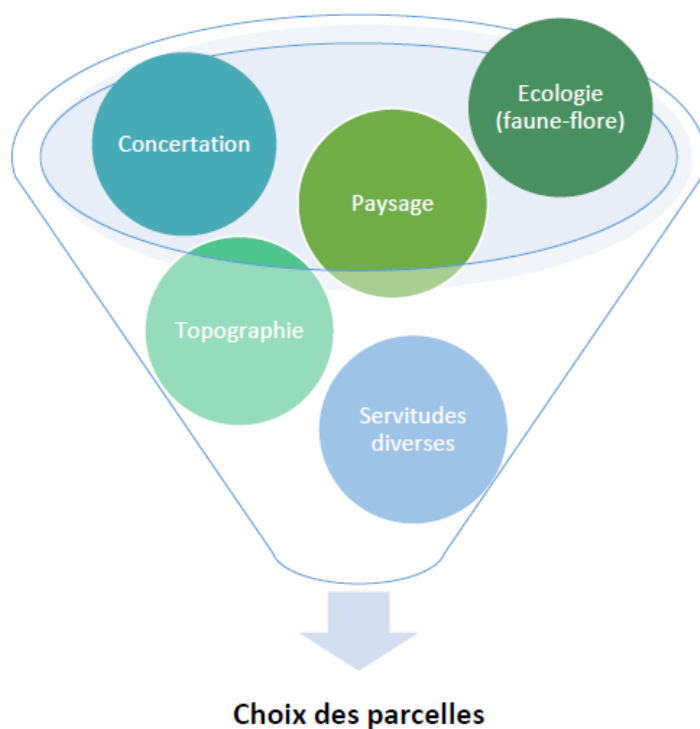
GLAD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

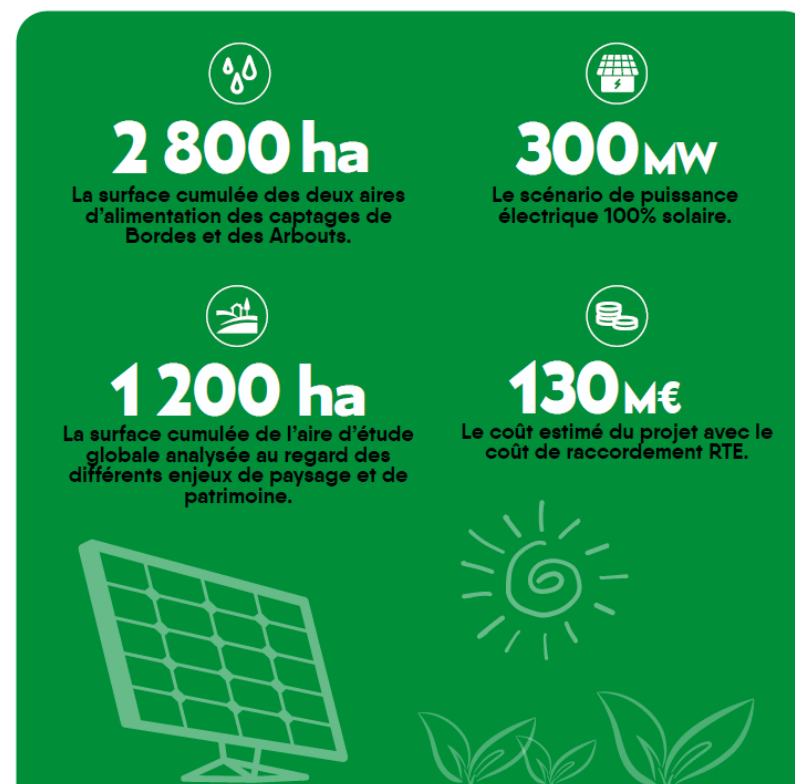
Aire d'étude initiale : 1200 ha

Le choix des parcelles : Une démarche ERC



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

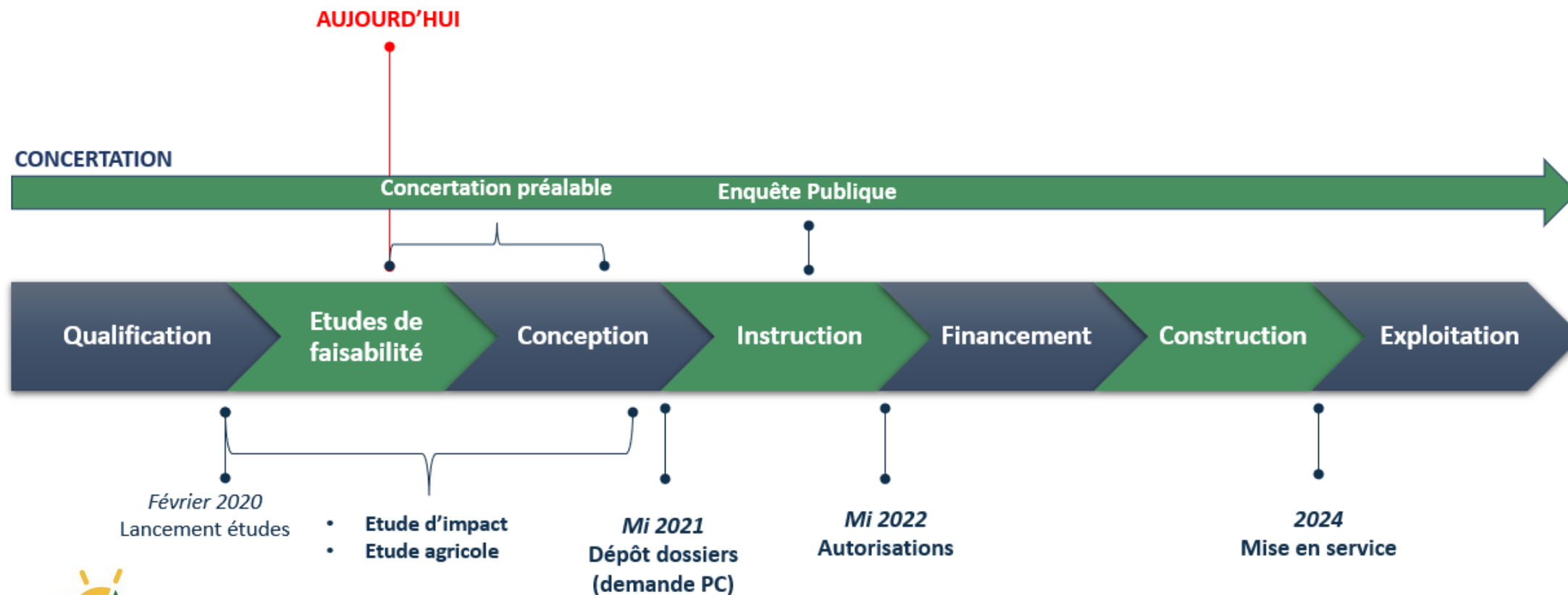
Terr'Arbouts
Génération solidaire



GLAD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LA CHRONOLOGIE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme

Terr'Arbouts
Génération solidaire

GLHD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LE DÉMONSTRATEUR DE L'AGRO SOLAIRE DANS LES LANDES

Benjamin LOBET
GIP AGROLANDES

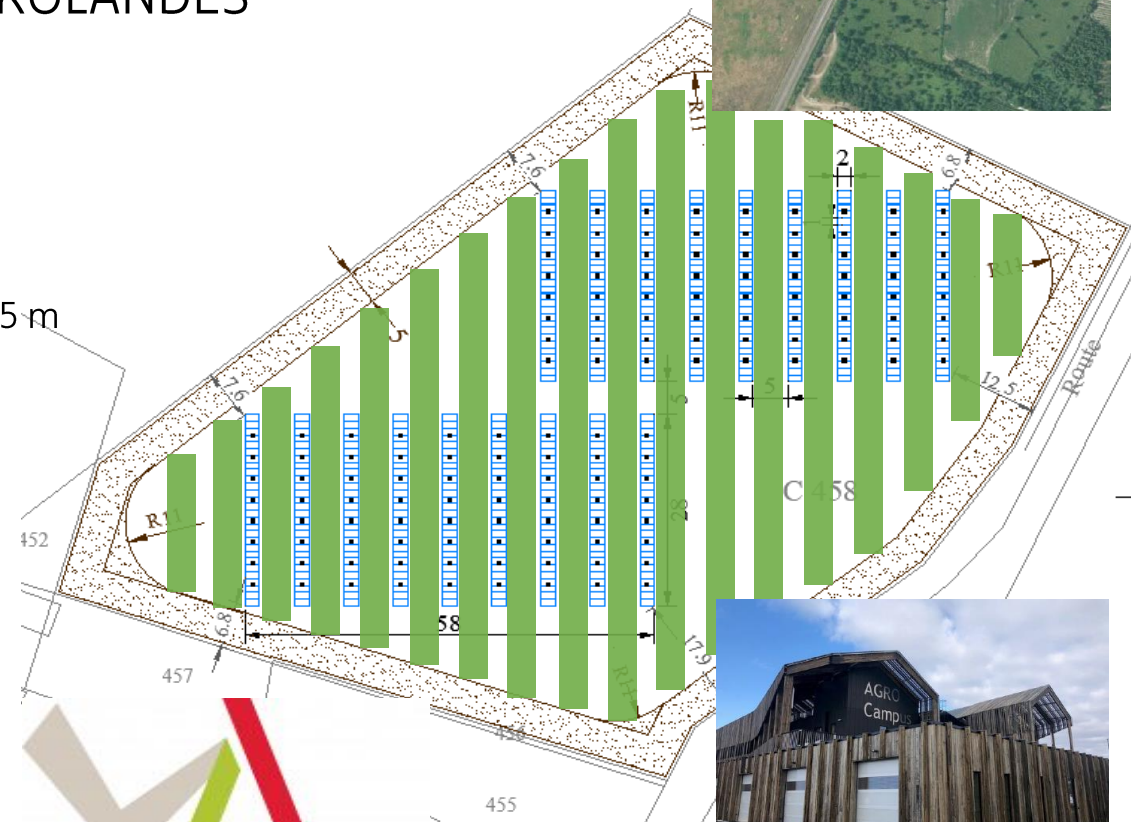
Proposition de Schéma de principe

Un site pilote de 1 hectare et 250 kWc

Pilote pour le choix des cultures, l'entretien et la gestion de l'eau

Test de panneaux trackers EXOSUN 2 hauteurs testées : 1,7 m et 2,5 m

- Cultures installées sur des bandes labourées de 5 m
- Choix des cultures réalisé par PATAV
- Mise en place de plusieurs cultures sur les bandes selon trois typologies :
 - Cultures pérennes (kiwi, vigne, Arboriculture....)
 - Cultures semis pérenne (asperge, fraise, artichaut...)
 - Cultures annuelles (...)
- Les références seront installées sur les parties de bandes sans panneaux.





*Prendre la parole en direct :
Levez la main dans l'onglet
« Participants » sur Zoom*



*Pour partager vos questions
en direct : Envoyez un SMS
au 07 62 63 89 65*

Questions/Réponses

Échanges avec les participants



Diagnostics & études en cours



PUJO ARBOUS
Territoire
Agrivoltaïsme



AEPE Gingko



GLAD
Cultivateur d'énergie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

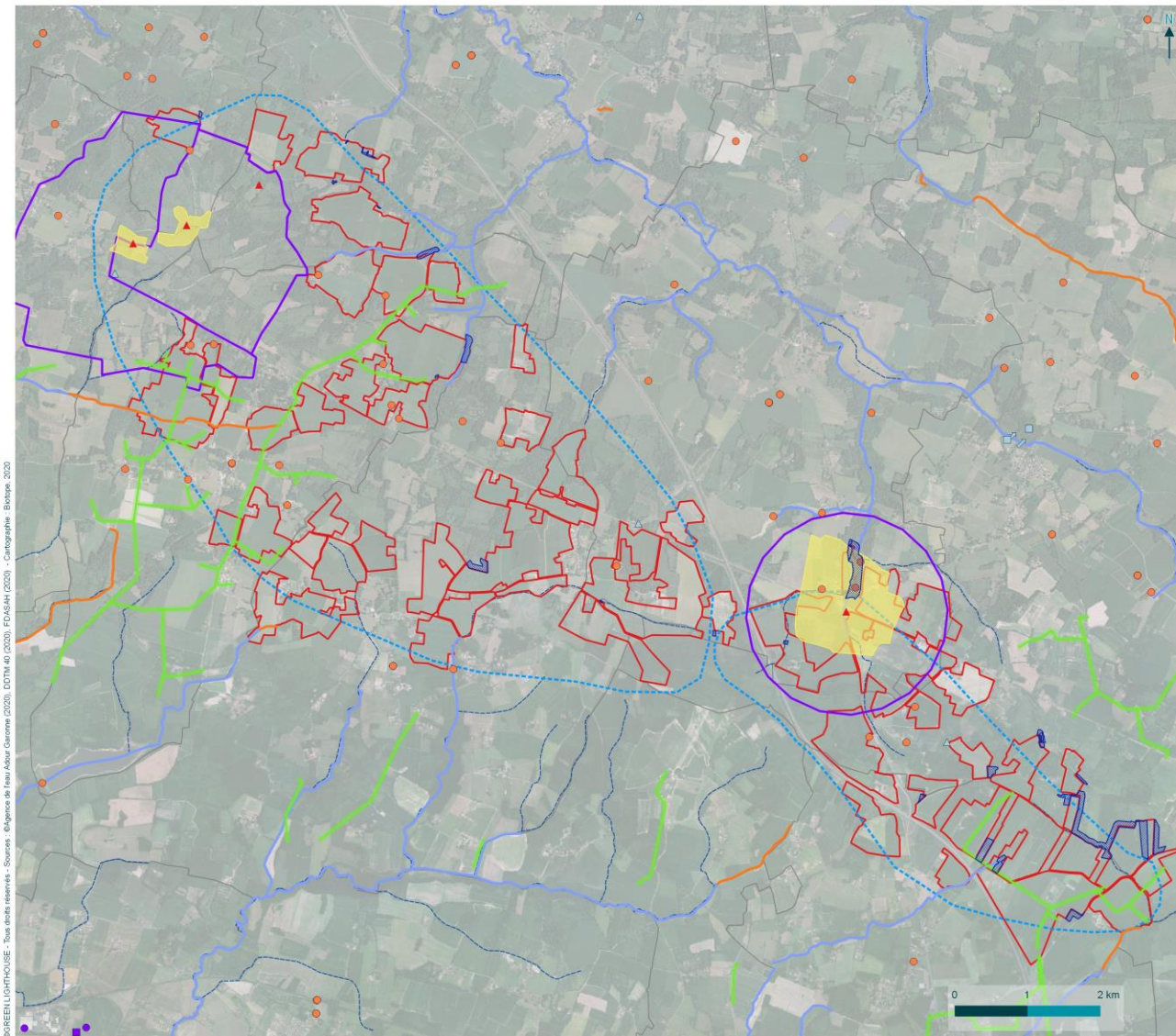
USAGES ET PRESSIONS SUR LA RESSOURCE EN EAU

Contraintes :

- Périmètres de protection des captages AEP
- Zone vulnérable aux nitrates
- Zone de répartition des eaux

Atout :

- Réseau d'irrigation structuré



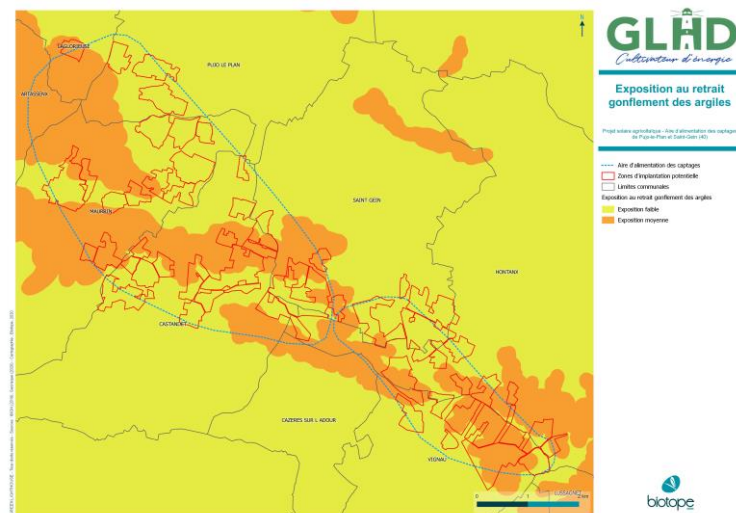
Usages et pressions sur la ressource en eau

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

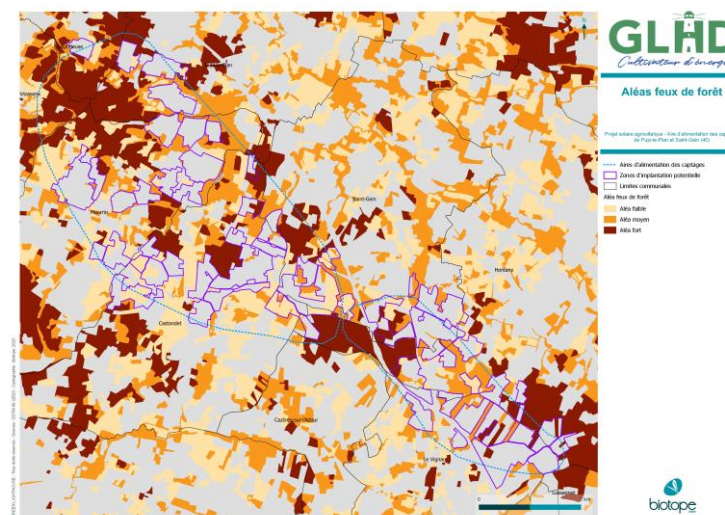
LES RISQUES

Risques naturels

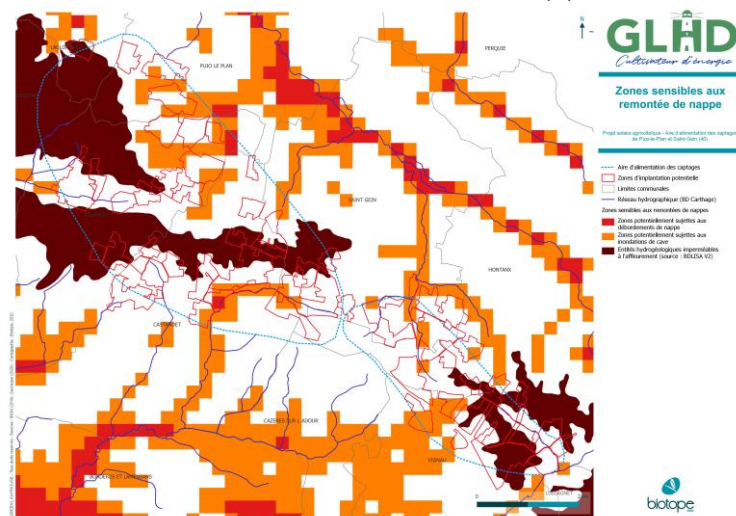
Aléa retrait-gonflement des argiles



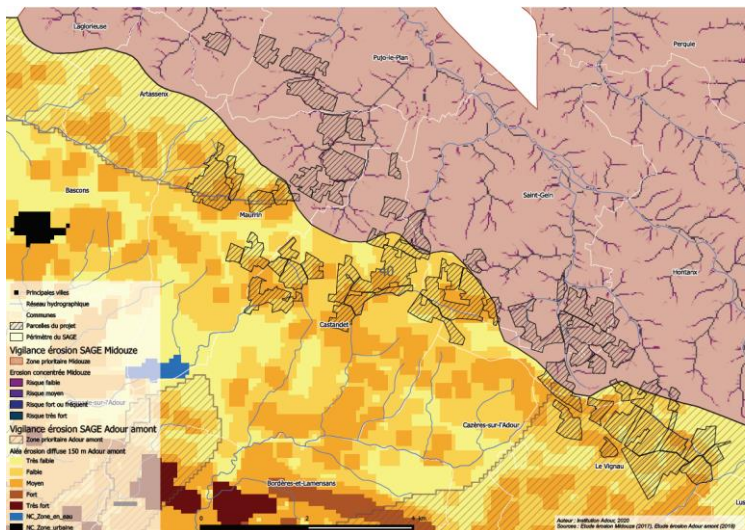
Aléa feux de forêt



Zones sensibles aux remontées de nappe et formations imperméables



Aléa érosion diffuse et concentrée



Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LES RISQUES

Risques technologiques

Risque TMD par voie routière

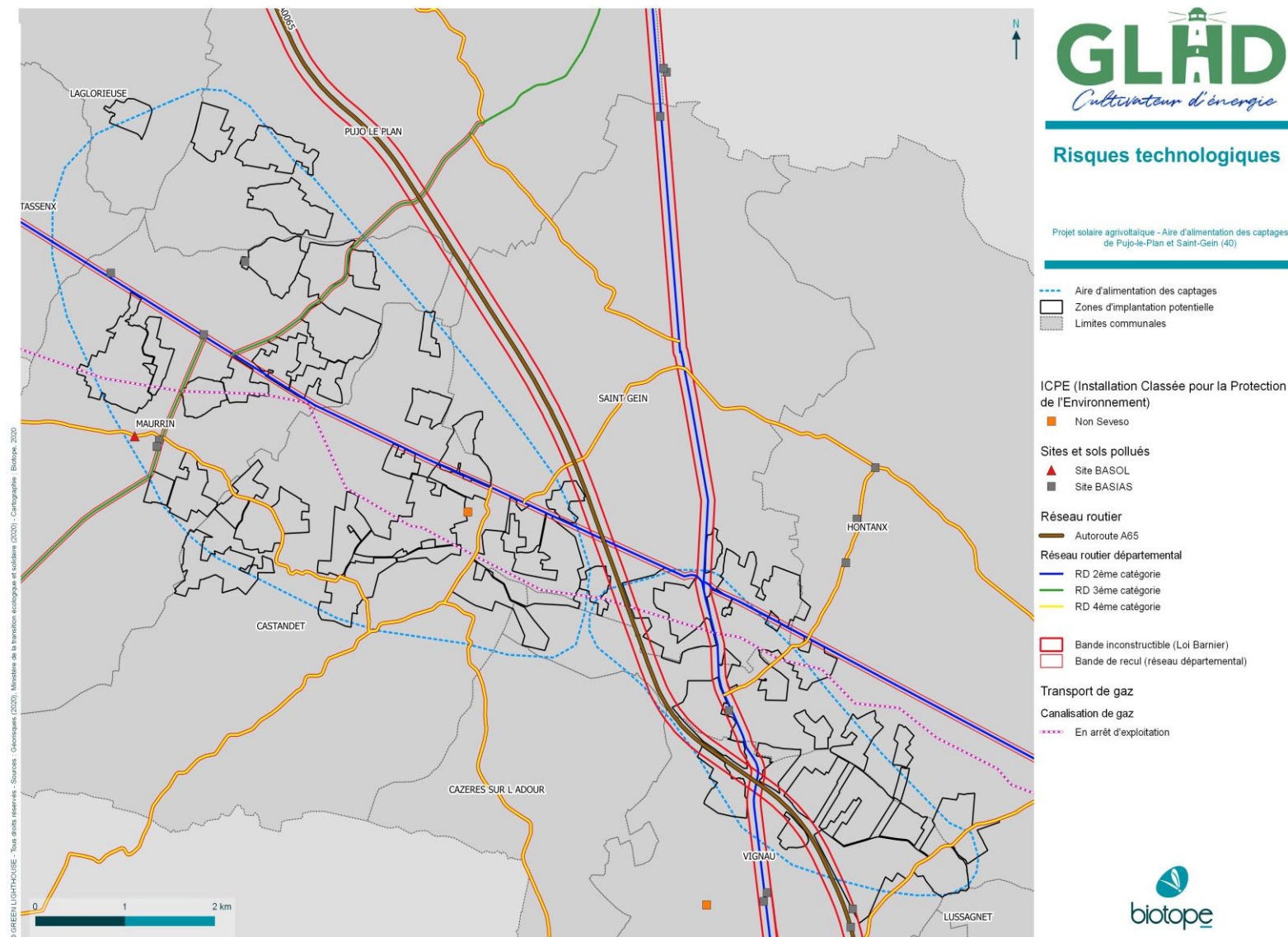
Bande inconstructible loi Barnier :

- A65 : 100 m
- RD934 : 75 m

Bande de recul réseau départemental :

- RD30 : 35 m
- RD11 : 25 m
- RD351/RD398/RD55/RD164/RD64 : 15 m

Canalisation de gaz en arrêt définitif d'exploitation



Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

Aspects méthodologiques de l'étude écologique



66 jours d'inventaires réalisés afin de couvrir l'intégralité des groupes taxonomiques (inventaires 4 saisons)

Chaque passage dédié à un groupe a été mis à profit afin de réaliser des observations opportunistes

Résultats d'inventaires :

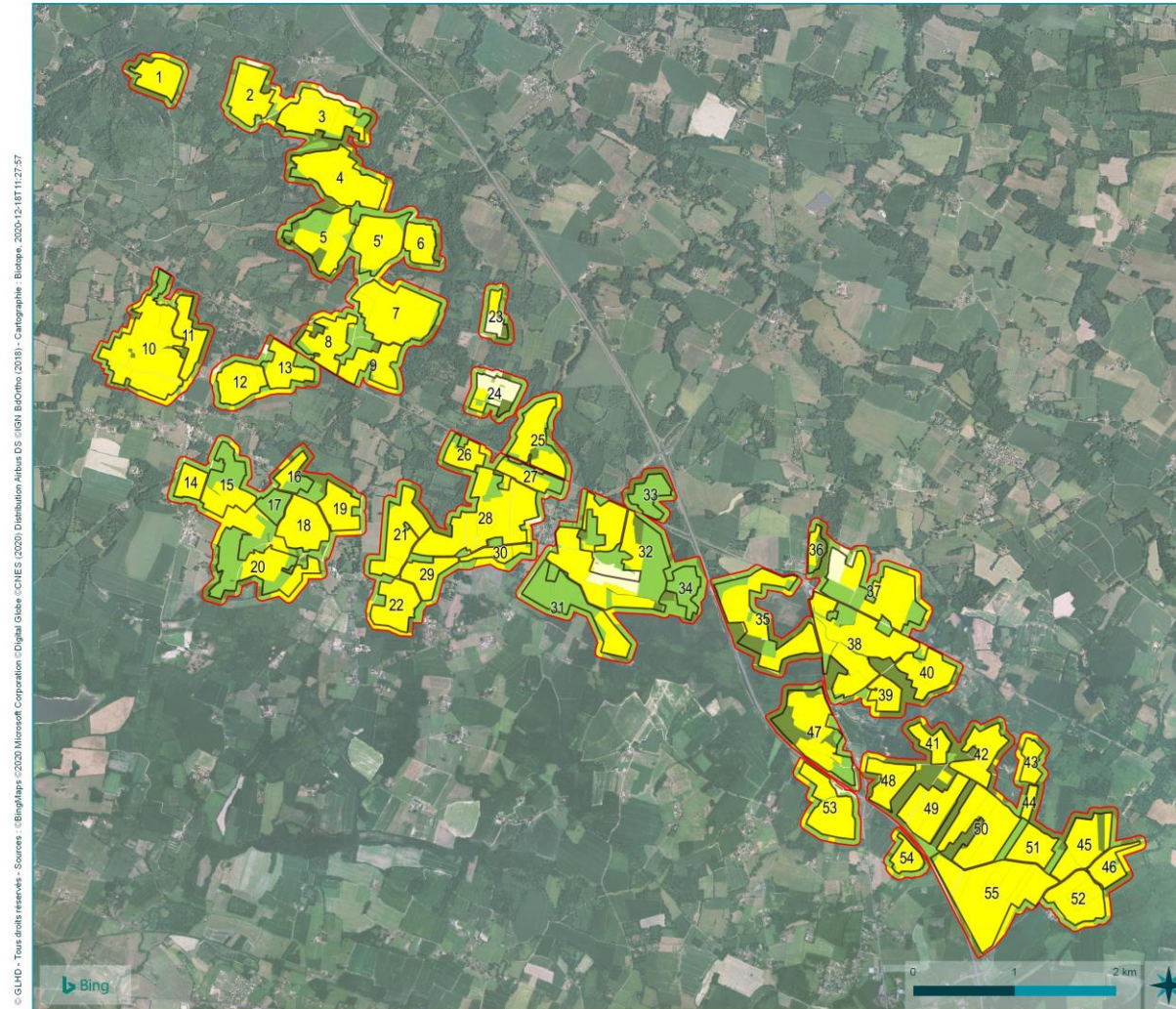
- 4500 observations
- + 900 pointages issus de la bibliographie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Niveaux d'enjeux écologiques :

- Habitats naturels et zones humides : Faible à moyen
- Flore : Faible (ponctuellement fort)
- Insectes : Faible (localement moyen)
- Amphibiens : Faible (localement moyen)
- Reptiles : Faible (localement moyen)
- Oiseaux : Faible (localement moyen)
- Mammifères : Faible (localement moyen)
- Chauves-souris : Moyen (localement fort)



Synthèse des enjeux écologiques

Projet solaire agrivoltaïque - Aire d'alimentation des captages de Pujol-le-Plan et Saint-Gein (40)

- Aire d'étude écologique
- Zones d'implantation potentielle

Enjeux faune flore

- Fort
- Moyen
- Faible
- Négligeable



PRINCIPAUX ENJEUX EN INTERACTION POSSIBLE AVEC LE PROJET

Présence d'habitat d'espèces protégées à enjeu moyen à fort (boisements, prairies, cours d'eau) :

- Essentiellement au niveau des zones tampons avec la présence de chênes matures (insectes saproxylophages, chauves-souris, nidification, etc)
- Présence ponctuelle d'habitat du Damier, du Cuivré ou encore du Fadet (potentialité)
- Présence locale de zones aquatiques favorables aux reptiles et amphibiens, deux zones de reproduction du Crapaud calamite identifiées



Présence de nombreuses stations de lotier (Lotus spp.) :

- Constitue un enjeu principalement réglementaire (espèce protégée)
- Situées de manière irrégulière sur les zones tampons mais également d'implantation du projet, bien que l'espèce soit à priori peu sensible au projet

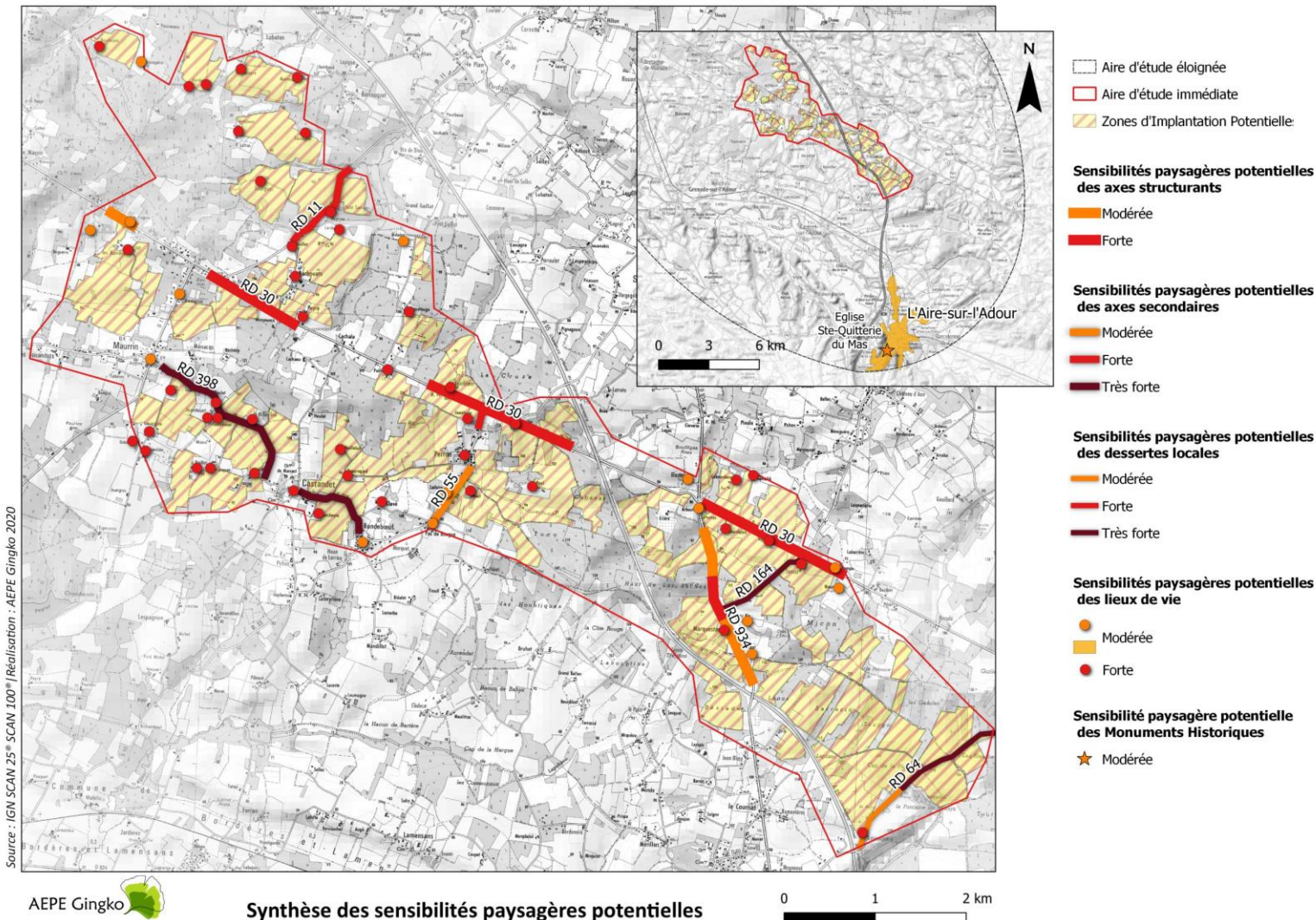
Prairies et friches (temporaires) issues de jachère :

- Zones à dominance agricole
- Constituent des habitats d'espèces protégées (chasse pour rapaces / chauves-souris, reproduction et hivernage de passereaux)



Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

L'ÉTUDE PAYSAGÈRE



Des sensibilités modérées à très fortes à échelle resserrée, depuis les lieux de vie et les axes de communication.

Sensibilité modérée :

- vues filtrées par une trame paysagère pré-existante

Sensibilité forte :

- vues directes et ouvertes
- absence de filtres visuels préexistants
- proximité avec des lieux de vie

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

L'ANALYSE MULTI-CRITÈRE



Choix des parcelles conservées en fonction des différents critères

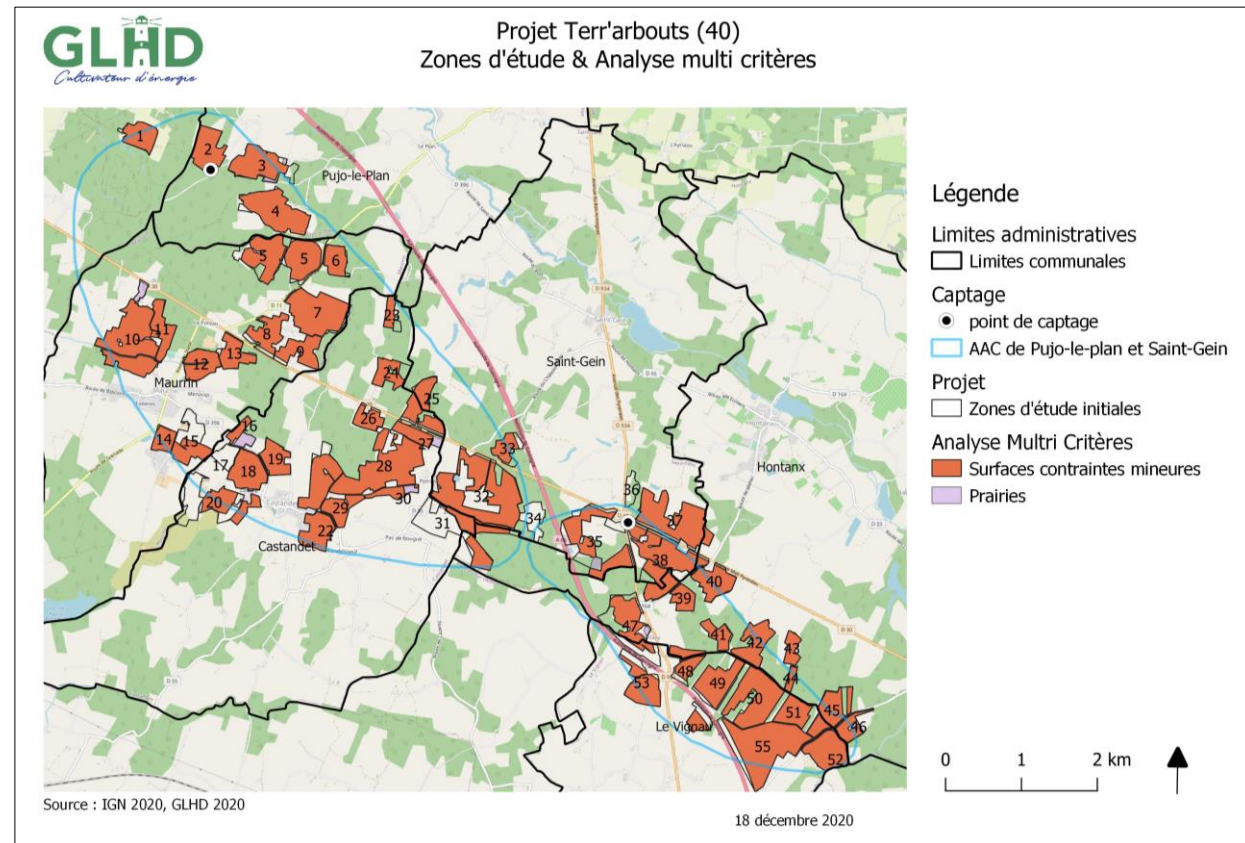
Evitement des principaux enjeux localisés lors des inventaires

Après AMC :

Surfaces évitées = 240 Ha

Surfaces sans contraintes = 950 Ha

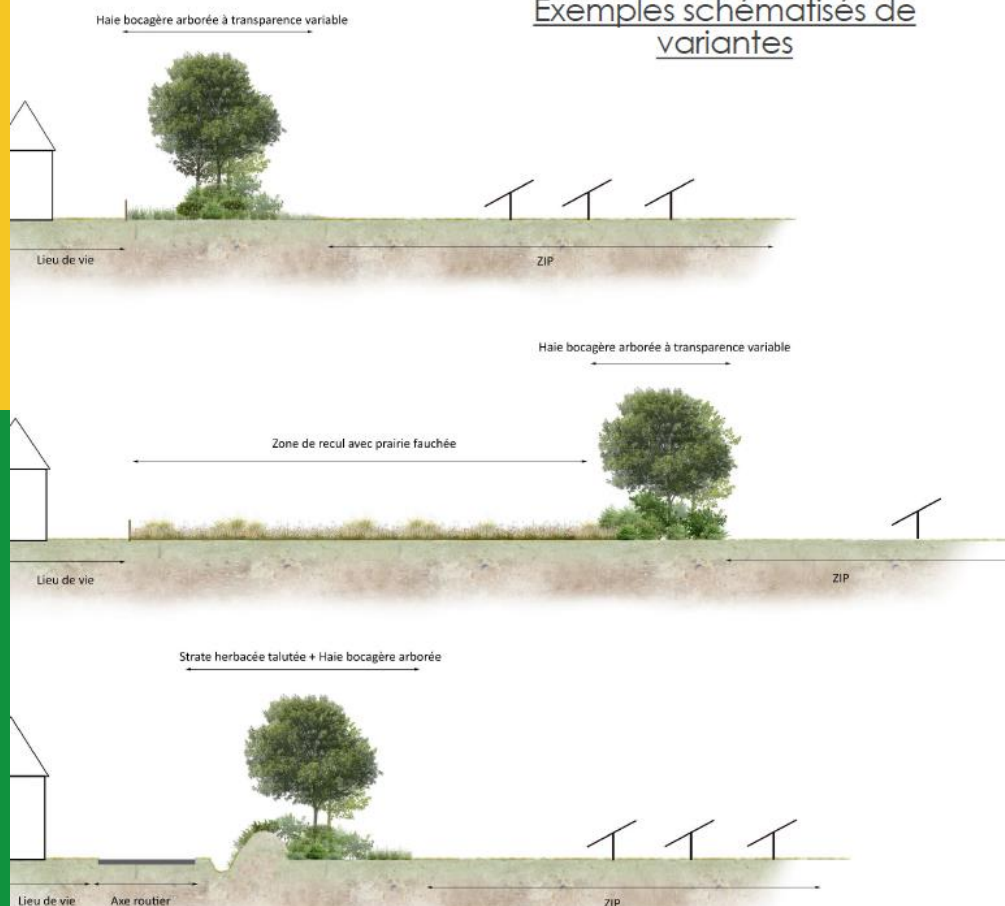
Prairies à enjeux = 32 Ha



Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LA POURSUITE DES ÉTUDES

Exemples schématisés de variantes



Prise en compte des enjeux principaux tout au long de la phase de conception du projet

Application de la démarche ERC en phase travaux et exploitation : adaptation des caractéristiques techniques (grillage, implantation des parcs, taux d'occupation du sol de certains habitats, etc) en vue d'éviter puis réduire les impacts potentiels du projet

Mesures d'intégration paysagère

- Implantation de masques de végétaux reprenant des typologies locales, avec transparence variable selon la localisation afin de privilégier l'ouverture ou la fermeture du paysage
- Aménagement de zones tampons/zones de recul permettant de mettre à distance les panneaux des habitations
- Aménager des points de vue qui permettent de mettre en scène les installations photovoltaïques notamment pour les parcelles à faible sensibilité

→ Définir un projet agrivoltaïque en cohérence avec les enjeux écologiques et paysagers identifiés, en concertation avec les acteurs du territoire ainsi que les services instructeurs



*Prendre la parole en direct :
Levez la main dans l'onglet
« Participants » sur Zoom*



*Pour partager vos questions
en direct : Envoyez un SMS
au 07 62 63 89 65*

Questions/Réponses

Échanges avec les participants



Les concertations préalables (technique et volontaire)



Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

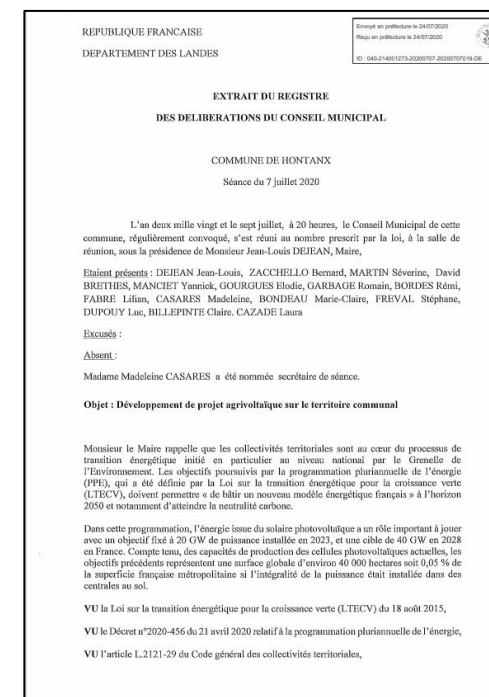
LA CONCERTATION PRÉALABLE TECHNIQUE

+ de 20 rencontres avec l'interprofession (fédérations, propriétaires, exploitants)
et les parties prenantes institutionnelles (services de l'Etat et collectivités).

Objectifs : présenter et expliquer le projet pour évaluer son opportunité ainsi que les potentialités de la solution de coviabilité.

LES PARTIES PRENANTES RENCONTRÉES ENTRE MARS 2019 ET JANVIER 2021 :

Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, DDTM 40, SYDEC, Cocom de Villeneuve de Marsan, Cocom du Pays Grenadois, communes de Castandet, Hontanx, Le Vignau, Maurrin, Pujo-le-Plan, Saint-Gein (en particulier les nouveaux maires élus à l'issue du scrutin de juin 2020), M. le Député des Boris Vallaud, la Fédération de chasse des Landes avec les représentants des ACCA concernées, les Architecte et Paysagiste Conseil.



**Le premiers avis favorable adopté par
délibération a été pris le 7 juillet 2020
par la commune de Hontanx.**

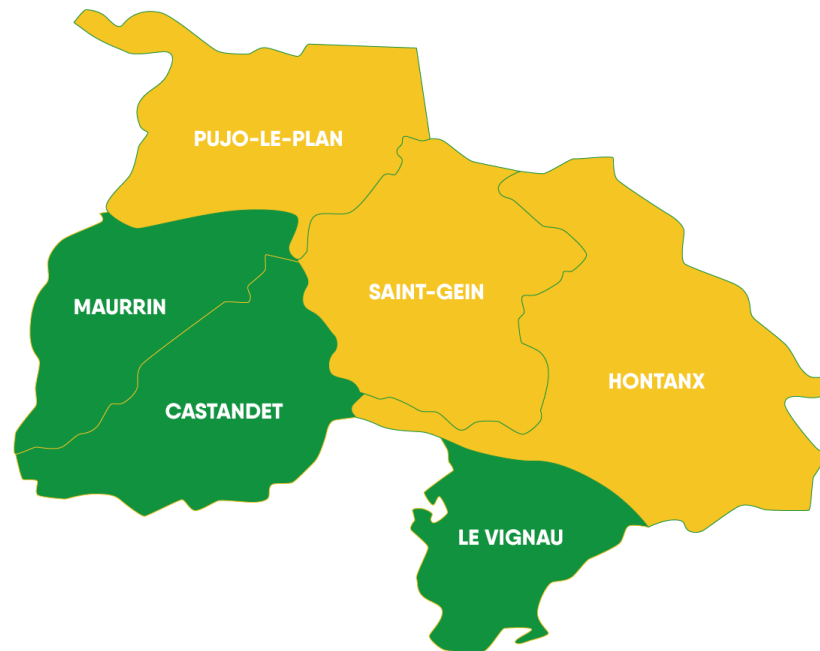
Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

LA CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE : février à avril 2021

Objectifs : Présenter le projet aux habitants du territoire afin de recueillir leurs questionnements, avis, commentaires et propositions, en particulier sur la question de l'intégration dans le paysage et la nouvelle dynamique territoriale.

Sur un périmètre de 6 communes :

AGROLANDES – HAUT-MAUCO



CC du Pays Grenadois :
Castandet, Le Vignau et Maurrin

CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais :
Hontanx, Pujo-le-Plan et Saint-Gein

Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

S'INFORMER SUR LE PROJET

Toute cette documentation est disponible sur le site du projet : www.colidée.com/terrabouts

N°1 Décembre 2020
LA PREMIÈRE LETTRE D'INFORMATION
du projet agrivoltaïque
Terr' Arbouts
Génération solidaire
➔ 03 50 10 20 67 - www.colidée.com/terrabouts

Le nom Terrabouts reflète le périmètre du projet : celui des aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujols-le-Roi (forage « Bordes ») et de Saint-Gen (forage les « Arbouts »). Sur ce territoire, on voit que les eaux souterraines montrent des traces de produits phytosanitaires supérieures à la limite réglementaire, cependant sans risque pour la santé selon l'Agence régionale de la santé (ARS). Ces traces proviennent en particulier de l'utilisation de pesticides et d'herbicides. Une réflexion commune a donc été engagée depuis plusieurs années pour améliorer la qualité des eaux.

Pour la profession agricole, l'enjeu est de préserver ses revenus tout en adoptant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Dans cet objectif, un collectif de 30 agriculteurs et éleveurs a créé en 2019 l'association « Pujols-Arbouts Territoire Agri-Voltaïque » (PATAV) pour étudier la possibilité de faire cohabiter leur activité de culture et d'élevage avec des panneaux photovoltaïques. Les revenus supplémentaires obtenus grâce à la production d'électricité solaire seraient stratégiques : ils permettraient, sur une même surface, de compenser les pertes de rendement généralement essuies par l'utilisation de produits phytosanitaires et d'augmenter les coûts d'investissement dans la mise en œuvre de pratiques durables. L'objectif à terme est aussi de maintenir et de stimuler les exploitations agricoles dans une dynamique d'innovation et de nouvelles générations.

Pour la profession agricole, l'enjeu est de préserver ses revenus tout en adoptant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Dans cet objectif, un collectif de 30 agriculteurs et éleveurs a créé en 2019 l'association « Pujols-Arbouts Territoire Agri-Voltaïque » (PATAV) pour étudier la possibilité de faire cohabiter leur activité de culture et d'élevage avec des panneaux photovoltaïques. Les revenus supplémentaires obtenus grâce à la production d'électricité solaire seraient stratégiques : ils permettraient, sur une même surface, de compenser les pertes de rendement généralement essuies par l'utilisation de produits phytosanitaires et d'augmenter les coûts d'investissement dans la mise en œuvre de pratiques durables. L'objectif à terme est aussi de maintenir et de stimuler les exploitations agricoles dans une dynamique d'innovation et de nouvelles générations.

Le territoire et ses deux Aires d'Alimentation de Captage (AAC)

AGRICULTAIRE DYNAMIQUE ?
En réalisant une co-production de 2 activités sur le même sol, à savoir une production énergétique et une production alimentaire, l'agrovoltisme est une innovation en soi. Possibilités en élevage, les panneaux solaires permettent d'allouer de consommer des terres agricoles et de porter davantage sur productions alimentaires (végétales et/ou animales), contrairement au photovoltaïque « classique ».

Les panneaux peuvent être mobiles et contrôlés afin d'être orientés à plus ou moins 90° pour optimiser ainsi le rendement agricole et/ou la production électrique en fonction de l'ensoleillement. On parle dans ce cas d'agrovoltisme dynamique. La position d'ouvrage permet de protéger les élevages des intempéries et les plantes d'un mode de sol, ou de préserver la température au sol et permettre aux cultures de pousser.

2 800 ha
La surface totale des Aires d'Alimentation de Captage de Bordes et des Arbouts.

300 mw
La puissance électrique produite par les panneaux solaires.

1 200 ha
La surface totale des Aires d'Alimentation de Captage de Bordes et des Arbouts.

130 m€
Le coût moyen de production des panneaux solaires.

La première lettre d'information du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts

L'avis de concertation préalable volontaire

Terr'Arbouts
Génération solidaire
AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE
DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE « TERR'ARBOUS »
FÉVRIER À AVRIL 2021
(AU TITRE DES ARTICLES L21-15 à L21-16 ET L21-17 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

MAÎTRE D'OUVRAGE :
GREEN LIGHTHOUSE DÉVELOPPEMENT (GLHD)

LE PROJET EN RÉSUMÉ :
Face à la nécessité d'améliorer la qualité des eaux sur les aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujols-le-Roi (forage « Bordes ») et de Saint-Gen (forage les « Arbouts »), 35 exploitants se sont regroupés au sein de l'association « Pujols-Arbouts Territoire Agri-Voltaïque » (PATAV) pour réfléchir collectivement aux solutions qui favoriseraient une conversion viable et durable de leur activité. L'agrovoltisme a été identifié comme la solution qui permettrait d'améliorer la qualité de l'eau, diversifier les sources de revenus d'une profession exposée aux phénomènes exigeants de plus en plus intenses (volatilité des prix des matières agricoles, changement climatique, etc.) et participer activement à la transition alimentaire et agricole demandée par les consommateurs.

Le projet Terr'Arbouts ne fait pas l'objet d'une déclaration d'intention et est soumis à enquête publique.

PARTICIPATION DU PUBLIC AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT :
Conformément à l'article L21-15-1, la concertation préalable concerne un projet assujéti à une évaluation environnementale en application de l'article L. 122-1 et ne relevant pas du champ de compétence de la Commission nationale du débat public en application des 1 et 6 de l'article L. 124-8.

Le projet agrovoltisme Terr'Arbouts ne relève pas dans la liste indiquée à l'article R21-2 des catégories d'opérations relatives aux projets d'aménagement ou d'équipement dont la Commission nationale du débat public est saisie de droit en application du 1 de l'article L. 124-8.

En conséquence et dans le cadre de l'article L21-17, le maître d'ouvrage du projet, GLHD, prend l'initiative d'organiser une concertation préalable selon des modalités qu'il fixe librement et dans le respect des conditions fixées à l'article L. 121-16. A savoir : pour associer le public à l'élaboration du projet, la concertation préalable est d'une durée minimale de quinze jours et d'une durée maximale de trois mois.

MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE :
Quatre jours avant le début de la concertation, le public est informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée sur le site internet du projet www.colidée.com/terrabouts et par voie d'affichage dans les mairies des communes concernées : Castelnau, Hontan, Le Vignac, Maurin, Pujols-le-Roi et Saint-Gen. Les sièges sociaux des communes des communes concernées : CC du Pays Gersois et CC du Pays de Villeneuve en Armagnac.

Une première lettre d'information du projet agrovoltisme « a été adressée le 16 décembre 2020 pour informer l'ensemble de la population sur le territoire. Elle présente l'ambition du projet, sa technologie, ses chiffres clés, l'engagement des agriculteurs de l'association PATAV et les modalités de la concertation. Chaque commune d'intérêt cartonnée à ses administrés en même temps que son bulletin municipal entre mi-décembre et fin janvier au plus tard. D'autres lettres d'informations seront communiquées en fonction des avancées du projet.

Green Lighthouse Développement • 1 allée Jean Rostand - 33650 Martillac
terrabouts@green-lighthouse.com
GLHD

GLHD
Génération solidaire
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Vendredi 5 février - 15h :
lancement de la concertation préalable volontaire
du projet agrovoltisme Terr'Arbouts

MARTILLAC, 5 février 2021 — Green Lighthouse Développement (GLHD), maître d'ouvrage du projet agrovoltisme Terr'Arbouts dans les Landes, organise la réunion publique du lancement de la concertation préalable volontaire du projet agrovoltisme Terr'Arbouts à Haut-Mauco.

En raison du contexte sanitaire, le format de cette réunion publique est hybride et sur inscription seulement.

En présentiel, le nombre de participants est limité à une jauge de 30 personnes. La durée sera aussi ramenée à 1h30 afin de garantir la possibilité de poser des questions en direct. Les invitations et informations de concertation seront transmises aux participants après leur inscription en ligne.

Le formulaire d'inscription est accessible à partir du site internet du projet colidée.com/terrabouts dans l'onglet Evénements.

Les modalités complètes de la concertation préalable volontaire sont également en ligne sur le site internet du projet. Elles ont fait l'objet d'avis affichés dans les mairies et aux sièges sociaux des communautés de communes concernées (ainsi que sur leurs sites internet respectifs) : Castelnau, Le Vignac et Maurin (Communauté de Communes Gersois) et Hontan, Pujols-le-Roi et Saint-Gen (Communauté de Communes de Villeneuve en Armagnac Landais).

A propos de Terr'Arbouts
Terr'Arbouts est un projet mutualisé d'agrovoltisme, c'est-à-dire de production agricole et solaire. Il est porté par 35 agriculteurs et éleveurs qui ont créé en 2019 l'association « Pujols-Arbouts Territoire Agri-Voltaïque » (PATAV) pour étudier la possibilité de combiner leurs exploitations traditionnelles avec la production d'énergie verte.

Le nom Terr'Arbouts reflète le périmètre du projet : celui des aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujols-le-Roi (forage « Bordes ») et de Saint-Gen (forage les « Arbouts »). Sur ce territoire, les eaux souterraines montrent des traces de produits phytosanitaires supérieures à la limite réglementaire de 2 µg/L selon l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Ces traces proviennent en particulier de l'utilisation de pesticides et d'herbicides.

Terr'Arbouts répond à 3 objectifs :

- adopter des pratiques culturales permettant d'améliorer la qualité des eaux et la biodiversité,
- diversifier les sources de revenu d'une profession dont on connaît la forte exposition économique aux phénomènes exigeants de plus en plus intenses (volatilité des prix des matières agricoles, changement climatique, etc.),
- participer activement à la transition alimentaire et agricole demandée de plus en plus fortement par les consommateurs.

CONTACT PRESSE GLHD
Jean-Marc FABUS, Directeur Général GLHD - 06 62 76 54 40 - terrabouts@green-lighthouse.com
Pour en savoir plus : www.colidée.com/terrabouts

Le dossier de presse du lancement de la concertation

Le dossier de la concertation

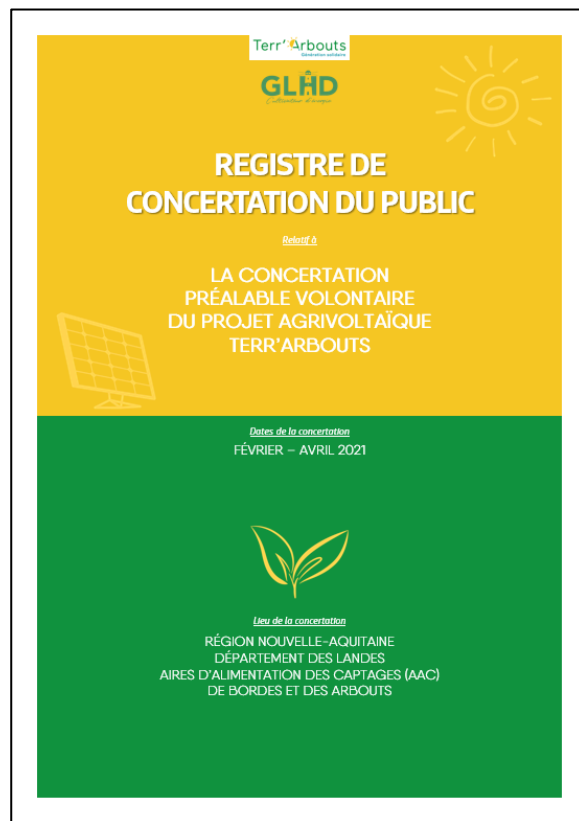
Terr'Arbouts
Génération solidaire
GLHD
Génération solidaire
DOSSIER DE LA CONCERTATION
PRÉALABLE VOLONTAIRE
DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE
TERR'ARBOUS

JANVIER – AVRIL 2021

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
DÉPARTEMENT DES LANDES
AIRES D'ALIMENTATION DES CAPTAGES (AAC)
DE BORDES ET DES ARBOUS

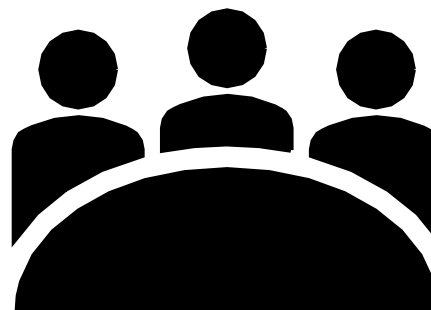
Vos questions en direct par SMS au 07 62 63 89 65

DONNER SON AVIS, POSER UNE QUESTION, PROPOSER UNE CONTRIBUTION

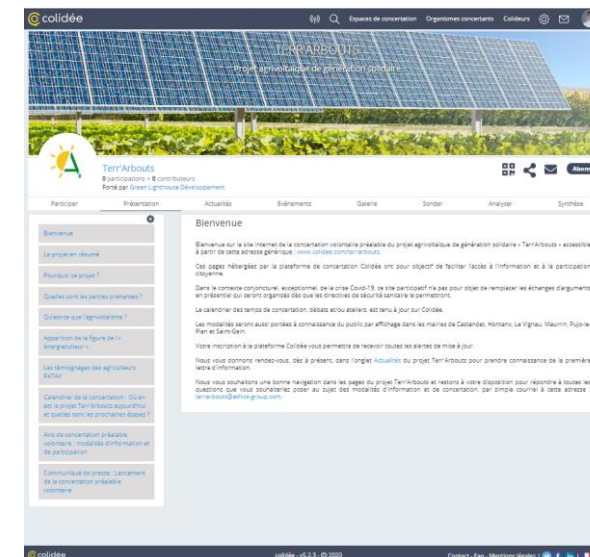


**Les registres de concertation en
mairies et aux sièges sociaux des
CC concernées**

**Les réunions publiques
les ateliers sur le territoire
Les permanences en mairie**



Abonnez-vous à la page
projet pour recevoir les
alertes



www.colidee.com/terrarbouts



**Le site internet et plateforme de
participation du projet**



*Prendre la parole en direct :
Levez la main dans l'onglet
« Participants » sur Zoom*

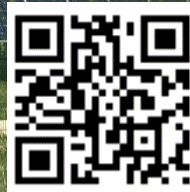


*Pour partager vos questions
en direct : Envoyez un SMS
au 07 62 63 89 65*

Questions/Réponses

Échanges avec les participants

Terr'Arbouts
Génération solidaire



RDV sur www.colidée.com/terrarbouts

Merci pour votre attention.



PUJO ARBOUTS
Territoire
Agrivoltaïsme

ETHICS
GROUP

GLAD
Cultivateur d'énergie